

# Vevey, visionnaire et pragmatique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641454>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Vevey, visionnaire et pragmatique

A l'occasion du lancement du nouveau programme SuisseEnergie le 30 janvier dernier, Moritz Leuenberger, président de la Confédération et chef du DETEC, remettait le label *Cité de l'énergie*® à Yves Christen, syndic de Vevey (VD) et Conseiller national.

### Vevey en chiffres

Altitude : 383 m	238 hectares
16'000 habitants	Tertiaire: 78%
Secondaire: 22%	Primaire: 0,04%
108 bâtiments communaux	87 véhicules communaux
Réseau de transports publics: 14,2 km	

Vevey est la 47<sup>e</sup> commune de Suisse à recevoir cette distinction qui, rappelons-le, n'est pas un aboutissement mais un encouragement à progresser sur la voie de l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

### Une mentalité de précurseur

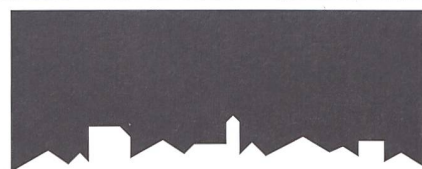
Lors des votations du 24 septembre 2000, la population veveysanne a accepté à une nette majorité le contre-projet fédéral à l'initiative solaire. Ce choix montre à l'évidence le souhait des citoyens de voir des actions concrètes en vue d'une utilisation accrue des énergies renouvelables. La Ville de Vevey n'avait pas attendu ce signal pour mener une politique énergétique plus respectueuse de l'environnement: ainsi, de 1996 à 2000, diverses réalisations ont permis d'économiser plus de 540'000 francs pour un investissement inférieur à

230'000 francs. Cela représente également plus de 741 tonnes de CO<sub>2</sub> qui n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère.

C'est en 1980 déjà – à une époque où les environmentalistes passaient encore pour des rigolos – que le conseil communal de Vevey a eu l'audace de soulever la question des économies d'énergie. Dès 1982, sous la direction d'ingénieurs spécialisés, un contrôle continu des chauffages a été organisé pour les plus gros

consommateurs. Dès lors, et

en fonction des possibilités financières, la municipalité a procédé à de nombreuses rénovations d'installations de chauffage et à l'amélioration d'enveloppes de certains bâtiments. A ce jour, 15 bâtiments sont gérés à distance, ce qui représente plus de 72'600 m<sup>2</sup> de surface chauffée pour une consommation de plus de 6'800 MWh.



## L'énergie dans la cité

Les communes maîtrisent l'énergie

### Pourquoi chercher midi à quatorze heures?

Avec 60 raccordements d'arrosage public, 56 fontaines et 28 toilettes publiques, Vevey mérite presque le titre de ville d'eaux... Dans un souci méritoire, plus philosophique et didactique que financier, la gestion de l'eau a été revue: horloges, boutons-poussoirs et automatisation ont diminué la consommation de moitié. Les travaux sont amortis en 10 ans. Pour réduire sa facture d'électricité, Vevey a trouvé l'œuf de Colomb: il a suffi de procéder à l'échange des compteurs de 34 bâtiments communaux. Coût des travaux: Fr. 56'000.-, économie annuelle: Fr. 58'440.-. Le jeu en vaut la chandelle! Deuxième trouvaille, concernant la facture d'eau et d'épuration: remplacer le compteur d'eau des bâtiments par un plus petit, ce qui permet d'abaisser les frais fixes puisque ceux-ci sont calculés en fonction du diamètre du compteur. Coût des travaux: zéro franc, économie annuelle: Fr. 24'600.-.

Parmi les réalisations exemplaires, citons les travaux effectués à la piscine de Vevey – Corseaux Plage qui comprend un bassin extérieur ouvert pendant la belle saison et un bassin intérieur ouvert toute l'année. Ce complexe est l'un des plus gros consommateurs d'énergie de la commune. Les mesures (régulations, horloges, entretien) ont concerné le temps de fonctionnement des pompes, la ventilation nocturne et le diamètre de la roue des pompes. L'économie annuelle est de 43% pour l'électricité, 28% pour la chaleur et 54% pour l'eau, ce qui représente un montant de Fr. 68'000.- sans aucun changement de confort.

### Une vision saine et globale de l'avenir

Première commune romande à s'être dotée d'un Agenda 21 local, Vevey s'engage dans un développement cohérent et durable, plus particulièrement dans les domaines de la planification du territoire, des transports, de l'éducation, de la santé et des finances. Voici quelques points forts:

- **Promotion de la mobilité verte** – Il s'agit d'inciter les habitants à utiliser des modes de transport non polluants. Cela passe non seulement par la promotion du vélo et de la marche, mais aussi par l'organisation annuelle d'une manifestation festive avec tests de différents modèles de véhicules à deux ou quatre roues.
- **Démocratie participative** – Cette formule encourage les habitants, suisses et étrangers, à participer à la vie publique locale. Tout groupe de citoyens peut interpeller la municipalité par l'intermédiaire d'un conseiller communal relais.
- **Forum de management durable au service des PME/PMI** – Un séminaire, organisé conjointement avec les communes voisines, fait connaître aux entreprises les actions concrètes possibles dans les domaines économique, social et environnemental, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

